

LES MARCILLY DE FRANCE



SOMMAIRE

- Les nouvelles de la municipalité
- Les nouvelles des associations communales
- Les jeux de l'écureuil
- Le calendrier des dates à retenir
- Les infos pratiques



SOMMAIRE



Un nouveau panneau pour diffuser l'information.

Les infos des secrétaires de mairie	2	Association Familles Rurales	13
Edito	3	Comités des fêtes	14
Finances communales	4	Les Marcilly de France	15
Concours Maisons Fleuries 2017	8	Le sou des écoles	18
Centre Communal d'Action Sociale	9	Ecole	20
Agrandissement et rénovation de l'école	10	Les 3 p'tites notes	22
Groupe Vocal	11	Les jeux de l'Ecureuil	23
Médiathèque - Tennis	12	Dates à retenir	24
Boules Les Ecureuils	12		

LES INFOS DES SECRETAIRES DE LA MAIRIE...



Nouvelles modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI)



Depuis le 21 Mars 2017, la Mairie de Marcilly-le Châtel n'est plus habilitée à délivrer les Cartes Nationales d'Identité. Pour effectuer cette démarche, il vous faut prendre rendez-vous auprès des collectivités équipées de station d'accueil. Les deux communes les plus proches de notre secteur sont Boën sur Lignon et Montbrison. En raison du nombre important de demandes, nous vous conseillons d'anticiper vos démarches.

Nuisances sonores



Petit rappel : Le Conseil National du bruit, par décret de 1988, repris par arrêté préfectoral en 1989, toujours valide ce jour, impose à chaque citoyen de respecter les horaires des nuisances sonores de voisinage. On entend par nuisance sonore, tonte, divers travaux de jardinage, bricolage et non pas musique à tue-tête, cris excessifs, aboiements intempestifs etc. Les bruits de voisinages sont donc tolérables de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 en semaine, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ainsi que les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Ces horaires proposés, donnent aux personnes travaillant la semaine, la possibilité de réaliser des travaux de bricolage dans des tranches horaires compatibles avec leur activité professionnelle. Quant aux musiques à tue-tête, cris et aboiements intempestifs, il appartient à chacun d'être sensé. Ces nuisances sont considérées comme intolérables et irrespectueuses.

Gestion des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, la gestion des ordures ménagères et des déchèteries est repris par la Communauté d'Agglomération Loire Forez. En cas de réclamation ou pour toute autre demande, voici les coordonnées :

-Par téléphone 0.800.881.024 (appel gratuit depuis un poste fixe)

-Par mail : orduresmenageres@loireforez.fr

-Via le site internet : www.loireforez.fr

-Par courrier : CALF 17 Bd de la préfecture-CS30211

42605 MONTBRISON CEDEX

Voir calendrier de collecte page 19

Recensement des jeunes de 16 ans

Tout français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie dès lors qu'il atteint l'âge des 16 ans et ce, dans les trois mois suivant son anniversaire. Il suffit de se présenter à l'accueil muni du livret de famille et de sa carte d'identité. La mairie délivre alors une attestation de recensement qui sera utile lors de nombreuses démarches administratives (Inscription code de la route, examen, etc...). Cette démarche engendrera la journée défense et citoyenneté (obligatoire) ainsi que l'inscription d'office sur le fichier électoral à l'âge de 18 ans.

Election présidentielle : 7 Mai 2017

Elections législatives : Dimanches 11 et 18 juin 2017

Bureau de vote à la mairie ouvert de 8h00 à 19h00



EDITO

Et si nous partions à la rencontre ?

Ce nouvel écureuil vous raconte notre lieu de vie commun où chaque famille participe à sa manière au vivre ensemble. Vos élus depuis plusieurs mois participent avec les autres élus du Forez à la mise en route de la nouvelle agglomération. Temps d'échanges et de rencontres se succèdent à un rythme important afin d'avancer sur l'organisation de cette nouvelle collectivité. Plusieurs compétences seront transférées dans les mois à venir. Il s'agira de la voirie, l'assainissement et de l'éclairage public. Du fait de ces nouvelles façons de gérer, nous devons sans cesse nous adapter en ayant à l'esprit de conserver ce qui fonctionne et d'optimiser ce qui peut l'être.



L'équipe municipale poursuit les dossiers en cours : Aménagement de la place du vieux bourg et rénovation des toilettes publiques, extension de l'école pour des lieux plus adaptés afin d'apprendre et de pouvoir déjeuner dans de bonnes conditions, rencontre avec les jeunes de la commune afin de réfléchir à l'aménagement de l'espace en dessous du bâtiment Amasis où se situe la Poste et le local des jeunes... autant de dossiers où la rencontre des uns et des autres permet de découvrir, enrichir et partager des projets pour ensemble développer de meilleurs services pour les habitants.

Concernant l'assainissement, le traitement des eaux usées et l'agrandissement de notre réseau nécessitent d'être rénovés. L'augmentation du tarif assainissement devient impératif. L'étude est en cours et nous attendons la pluie* pour des mesures ! Les résultats devraient être connus pour fin 2017.

Pour ce qui est des taux pour l'agglomération Loire Forez, bonne nouvelle pour la taxe d'habitation elle va légèrement baisser. C'est si rare que je le souligne... Vous avez aussi dû remarquer que le budget communal permet d'avancer, sans augmenter les taxes communales.

Début juin sera l'occasion d'accueillir les Marcilly de France, merci à tous pour organiser, participer, aller à la rencontre et ensemble vivre un temps festif.

Votre Maire,

Thierry Gouby



* Les niveaux d'eau étant trop bas et la pluie tardant à venir... la campagne de mesure est reportée pour partie à l'automne...

FINANCES COMMUNALES

Suite au travail de la commission finances, le 22/02/2017, Odile Molle 1ere adjointe et Isabelle Thévenet, secrétaire de mairie en charge de la comptabilité, ont présenté à l'Inspectrice du Trésor Public de Boën les comptes de l'exercice 2016 et les prévisions pour 2017. Cette démarche a pour but de constater l'exactitude de la situation financière de la commune avant approbation par le Conseil Municipal et dépôt du budget en Sous-préfecture.

Résultat clôture 2016 : Budget Général

. Section de Fonctionnement : + 319 601,50 €

. Section d'investissement : + 1936,77 €

Résultat de clôture 2016 : Budget assainissement

. Section de Fonctionnement : + 29 461,39 €

.Section d'investissement : + 62 912,28 €

Budget CCAS : + 1779,27 €

Le Conseil Municipal en date du 24 /02/2017 décide d'affecter les résultats comme suit :

- ◆ Au Budget Général 2017 : 179 601,50 € en recettes d'investissement et 140 000 € en recettes de fonctionnement..
- ◆ Au Budget Assainissement 2017 : 29 461,39 € en recettes d'exploitation.

Budget Général

Section de fonctionnement

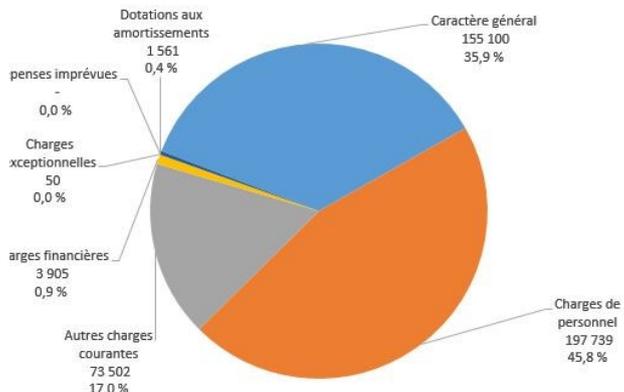
Dépenses	Réalisé 2016	Budget 2017	Recettes	Réalisé 2016	Budget 2017
Caractère général	155 100	178 051	Excédent exercice antérieur	176 714	140 000
Charges de personnel	197 739	205 595	Atténuation des charges	6 034	-
Autres charges courantes	73 502	83 236	Produits des services	19 984	17 700
Charges financières	3 905	4 500	Impôts et taxes	294 074	281 990
Charges exceptionnelles	50	3 000	Dotations	194 522	180 900
Dépenses imprévues	-	22 000	Autres produits de gestion courante	43 672	39 800
Dotations aux amortissements	1 561	1 561	Opérations d'ordre	-	-
Virement à section investissement	189 110	162 447	Produits exceptionnels	16 457	-
Total	620 967	660 390	Total	751 457	660 390

Section investissement

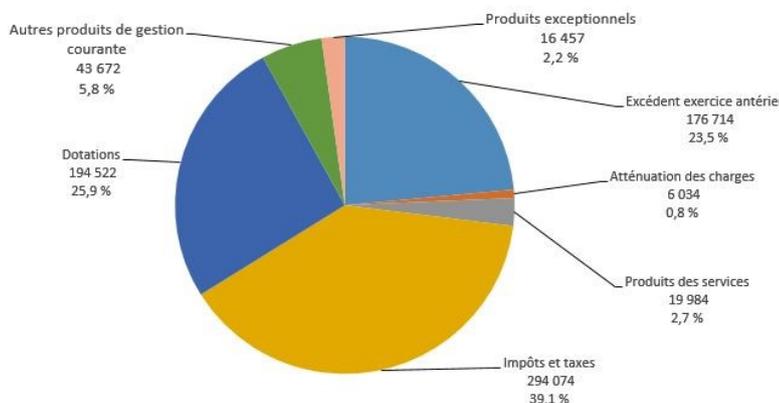
Dépenses	Réalisé 2016	Budget 2017	Recettes	Réalisé 2016	Budget 2017
Solde antérieur d'investissement reporté	47 155	-	Solde report exécution		1 936
Dépenses imprévues	-	-	Excédent de fonctionnement	61 955	179 601
Emprunts et dettes assimilés	31 250	26 500	Virt de la section de fonctionnement	189 110	162 447
Immobilisations incorporelles		-	Subventions investissement reçues	33 928	7 391
Immobilisations corporelles	36 486	240 606	Taxes aménagement	9 272	10 000
Travaux	24 603	240 000	Dépôts et cautions	567	1 000
Cautions	566	1 000	TC TVA	34 717	9 830
Subvention d'investissement	-	-	Emprunt		134 340
Excédent reporté		-	Opérations d'ordre	1 561	1 561
Opérations d'ordre	-				
Total	140 060	508 106	Total	331 110	508 106

BUDGET GENERAL: FONCTIONNEMENT

Répartition des dépenses de fonctionnement
Budget 2016



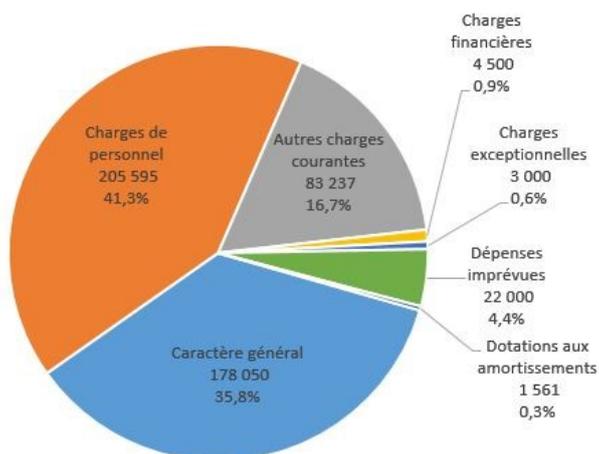
Répartition des recettes de fonctionnement
Budget 2016



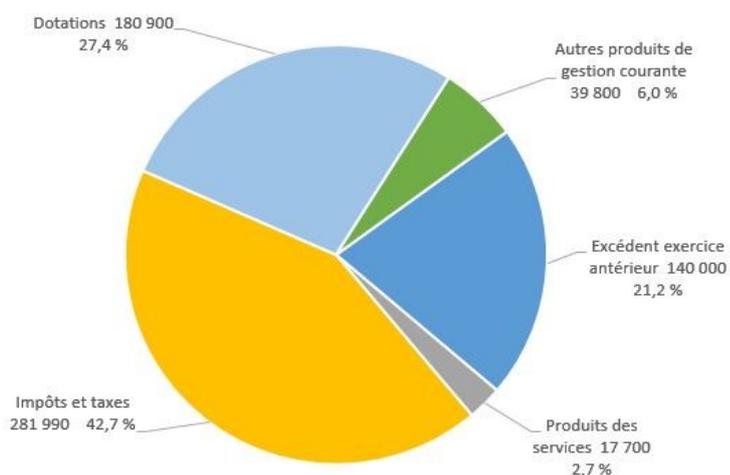
Concernant la section de fonctionnement, les dépenses « hors virement à la section d'investissement » passent de 396 502€ à 431 857€ entre 2015 et 2016. Le poste « Charges du Personnel » représente la part principale. Cette charge est toutefois bien maîtrisée et stable depuis plusieurs années et reste en dessous des 50% préconisés. Les charges à caractère général progressent le plus, on note une augmentation de 32 528€. Elles concernent divers travaux : voirie, bâtiments communaux... Ce chiffre reste toutefois à nuancer car les assurances ont remboursé la somme de 13 259€ (travaux relais du Châtel, candélabres ...) C'est donc en réalité une augmentation de 5,5% à enregistrer sur le poste des dépenses.

Pour ce qui concerne les recettes, les deux principaux postes sont les impôts et taxes ainsi que les dotations de l'Etat. Ces dernières, ont déjà été amputées sur 2015, et elles ont continué à baisser sur 2016 : - 9055€ pour la dotation forfaitaire et - 20 966€ pour la solidarité rurale soit une diminution de 13,3% sur 1 an. Notons enfin, que pour ce qui concerne le poste charges de personnel, le contrat CAE d'une ATSEM est arrivé à son terme en juillet, de ce fait, nous ne bénéficions d'aucune aide sur salaire. Le prévisionnel 2017 prévoit peu de modification et reste à l'image des budgets précédents. Notons toutefois des incertitudes concernant les dotations de l'Etat sur les montants qui seront attribués.

Répartition des dépenses de fonctionnement
Budget 2017



Répartition des recettes de fonctionnement
Budget 2017



BUDGET GENERAL: FONCTIONNEMENT SUITE...

... Les recettes 2016 intègrent une subvention du Conseil Départemental pour la voirie pour un montant de 33 928 € et de la récupération de TVA sur travaux pour 34 717 €. Au regard des investissements prévus, le prévisionnel 2017 s'est vu attribué la somme de 179 601 € prise sur l'excédent de fonctionnement 2016.

BUDGET GENERAL: INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles 2016 s'élèvent à 92 915€. Les travaux réalisés ont concerné l'installation de l'aire de jeux, l'accessibilité de la salle des fêtes, la rénovation du terrain de tennis et la voirie. Par contre l'aménagement de la place du vieux bourg à pour des raisons techniques dû être reporté. Le prévisionnel 2017 prévoit donc cet aménagement pour un montant de 87 005€ TTC, accessibilité comprise. A cela s'ajoute des travaux divers (partie de toiture église, panneaux, suite accessibilité..) mais également 60 000€ de voirie. Enfin, la rénovation de l'école devrait débuter fin d'année 2017, les travaux sont programmés sur 2 tranches. Des subventions sont sollicitées pour faire face à ces dépenses conséquentes.

BUDGET ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION

Sur 2016, des travaux d'entretien sur la station du bourg ont eu lieu : curage, épandage des boues, suivi agronomique. Sur 2017, une enveloppe de 35 000 € est prévue afin d'assurer les 1ers travaux urgents suite aux résultats du diagnostic qui seront transmis en septembre.

Les recettes proviennent à hauteur de 60 % de la redevance et des raccordements réseaux.

INVESTISSEMENT

Sur 2016, comme initialement prévu, le diagnostic réseau a débuté, il va se poursuivre sur 2017. C'est donc 42 000 € programmés sur les investissements mais également 30 000 € pour des travaux de réhabilitation du filtre à sable de la station de Say.

Une étude réseau et traitement est en cours en 2017, aussi des interventions peuvent avoir lieu la nuit afin d'étudier les écoulements.

A compter de 2018, l'assainissement devient une compétence de Loire Forez, ainsi, la commune ne gèrera plus ce budget.

Assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2016	Budget 2017	Recettes	Réalisé 2016	Budget 2017
Caractère général	25 380	35 973	Excédent exercice antérieur		29 461
Charges de personnel	4 200	5 000	Redev. assainissement collectif	54 898	55 000
Autres charges courantes	7 902	8 300	Redev. Modern. Réseaux collectifs	6 697	7 000
Charges financières	4 976	6 000	Autres produits de gestion courante		
Charges exceptionnelles	2 745	1 000	Quote-part des subv. d'invest.	12 578	12 580
Dépenses imprévues		1 804			
Dotations aux amortissements	29 254	29 550			
Virement à la section d'investissement		16 414			
Total	74 457	104 041	Total	74 173	104 041

Section investissement

Dépenses	Réalisé 2016	Budget 2017	Recettes	Réalisé 2016	Budget 2017
Solde antérieur d'investissement reporté		-	Solde report exécution		
Subventions d'équipement	12 579	12 580	Excédent antérieur reporté		62 912
Emprunts et dettes assimilés	14 210	15 200	Virt de la section de fonctionnement		16 414
Immobilisations incorporelles	11 331				
Immobilisations corporelles		34 000			
Travaux		5 096			
Install, Mat et outil tech		42 000			
Opérations d'ordre					
Excédent reporté		-	Opérations d'ordre	29 253	29 550
Total	38 120	108 876	Total	29 253	108 876



Curage de la lagune de Lugneux en 2016

TAUX COMMUNAUX

Lors du Conseil Municipal du 07/04/2017 il a été décidé de ne pas appliquer d'augmentation sur les 3 taxes. Ainsi **les taux 2017 restent identiques à ceux de 2016.**

Taxe d'Habitation : 5,63 % - Taxe Foncière bâti : 10,10 % - Taxe Foncière non bâti : 39,49 %

Au 01/01/2017, la dette concernant le budget général est de 142 710 €, elle était de 174 042 € l'année précédente. Elle a donc diminuée de 31 332 € et s'élève à 100,70 € par habitant.

Celle concernant l'assainissement est de 151 045 € contre 166 680 € en N-1 soit 106,50 € par habitant.

Ce qui représente une dette totale de 293 755 € d'où une diminution de 46 967€ sur 1 an. A noter que 7 emprunts sont en cours.

La charge financière annuelle totale (budget général et assainissement) s'élève en capital et intérêts à 54 341 €. A ce jour la dette totale par habitant est donc de 207 € et l'annuité à 38 € soit un taux relativement bas mais ce chiffre risque d'évoluer au regard du projet école et du transfert de l'assainissement.

SALLE DES FETES

Un petit rappel sur son usage ...

Responsable de la salle des fêtes: Danie PERRIN
Suppléants : Alexis CHARLIN et Marie Claude MASSACRIER
Rappel:

Un règlement général d'utilisation est à respecter

Un état des lieux s'effectue avant et après l'événement

Les clefs sont remises au signataire en échange du paiement à la Mairie le vendredi entre 14h et 19h.

Le chèque de caution est rendu lors de l'état des lieux s'il n'y a pas de problèmes, au retour des clefs.

La salle doit être rendue propre et conforme au schéma affiché.

L'agent d'entretien effectue uniquement un contrôle du nettoyage de la salle le lundi matin.

Les animaux sont interdits sauf sur demande préalable acceptée par la mairie.

Après 22h, les utilisateurs devront prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter les nuisances sonores notamment en tenant les portes et les fenêtres fermées.

La mairie, l'école, les associations locales et les habitants de Marcilly le Châtel sont les seuls utilisateurs de la salle des fêtes.

- Tarif de location de la salle du samedi matin au dimanche soir : 300€

- Vin d'honneur : 70€

Avec une caution de 700€ ET avec une attestation d'assurance.

- Pour les associations de la commune : 70€ (pour une journée ou le week-end)

La Mairie est prioritaire pour l'usage de la salle.



CONCOURS DEPARTEMENTAL « FLEURIR LA LOIRE »



Notre commune remporte cette année encore le 3ème prix dans la catégorie des communes de 1001 à 2000 habitants dans le concours « Fleurir la Loire » organisé par le département. En plus d'une magnifique orchidée nous avons reçu un bon d'achat d'un montant de 91 euros.

Nos agents Eric Veluire et Jean Claude Laurendon participent activement à la réussite du fleurissement de la commune et nous les en remercions !

A noter que 4 maisons marcilloises ont elles aussi été primées dans différentes catégories. Cet engagement de chacun à fleurir ou paysager son environnement contribue à offrir à tous un cadre de vie très agréable. Merci pour votre investissement !

Pour s'inscrire à ce concours, prenez contact avec la mairie ou sur le site du conseil départemental www.loire.fr

CONCOURS COMMUNAL « MAISONS FLEURIES » 2017

Cette année encore nous ront récompensées par reconduisons le concours un bon d'achat lors des des maisons fleuries sur vœux du maire début Marcilly. Un jury fera le tour de notre commune début 2018. août pour sélectionner les maisons, jardins ou balcons les plus fleuris ou arborés. Les plus belles maisons se-

Pour participer, le fleurissement doit être visible depuis la voie publique.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le goûter spectacle



Samedi 11 Mars 2017 a eu lieu le goûter-spectacle offert par le CCAS pour nos Marcillois et leur conjoint ayant le privilège d'avoir obtenu 65 printemps et plus. Cette année, la troupe « La Traverse » de Bard a joué une pièce « Vive La Colocation » de Daniel Levallois devant 75 amateurs de théâtre. Autour de sucreries, nous pro-



longeons ce moment chaleureux tous ensemble.

Nous remercions la troupe pour sa joie et son travail, nos Marcillois pour leur participation ainsi que les membres du CCAS et Sylvain pour leur temps.

Le CCAS tenait à remercier Marie-Claude Massacrier (démissionnaire de la vice-présidence et du CCAS) pour sa contribution et son énergie donner pendant ces années. Danie Perrin a donc rejoint l'équipe du CCAS et Régine Cohas a été élue vice-présidente.

Pour info

Le goûter spectacle est prévu le samedi 3 mars 2018.

Alors notez vite cette date dans votre agenda!



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



AIDES FINANCIERES POUR LES REHABILITATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne propose un taux d'intervention à 60% d'un montant maximal rehaussé à 8 500 € TTC pour les mises aux normes des installations présentant un danger sanitaire. Cette aide n'est à ce jour assurée que jusqu'au 31 décembre 2018. Au delà de cette date les modalités ne sont pas encore définies.

Pour bénéficier de cette aide, l'habitation doit avoir été acquise avant le 1er janvier 2011 et la filière d'assainissement individuelle créée avant le 9 octobre 2009. Ensuite, il s'agit de constituer le dossier de demande auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le préalable nécessaire est de posséder la disponibilité financière pour payer l'intégralité des travaux car les aides seront versées sur facture acquittée. A partir de cet instant, vous pouvez contacter votre technicien du SPANC qui procèdera à la réactualisation de votre diagnostic et vous dira si vous remplissez les conditions techniques pour être éligible aux subventions.

Dès lors et avec le soutien du technicien, il vous faudra réaliser l'étude à la parcelle (obligatoire pour bénéficier des aides) qui établira votre projet technique.

Le dossier de demande de subvention sera constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de déclaration d'installation d'assainissement disponible auprès de la mairie ou sur le site www.lignonduforez.fr dans la rubrique SPANC
- Le courrier officiel de demande d'aide dont le modèle vous sera fourni
- 2 devis d'entreprises différentes, en indiquant votre choix entre les deux
- La copie de l'étude à la parcelle
- Votre RIB pour le versement de la subvention
- Copie de votre acte de propriété de l'habitation.

Les permanences du
SPANC ont lieu du
lundi au jeudi
de 8h à 12h au
04 77 58 46 86

Le SPANC s'occupera de procéder aux demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et dès accord de sa part, vous donnera le feu vert pour attaquer les travaux. Une fois la visite classique de conformité des travaux réalisée par le technicien et l'ensemble des travaux achevés, vous pourrez transmettre la facture acquittée au SPANC pour permettre le versement des aides qui se fera au prorata de la dépense effective : 5 100 € pour 8 500 € TTC de travaux, 4 200 € pour 7 000 € TTC de travaux...

AGRANDISSEMENT ET RENOVATION DE L'ECOLE



Mr Bernard Bonne, président du conseil départemental et Mme Chantal Brosse, conseillère départementale en visite à l'école le vendredi 21 avril 2017.



Mr Rémi Récio sous Préfet de l'arrondissement de Montbrison en visite à l'école et sur la place du vieux bourg avec les élus le vendredi 18 novembre 2016.



Rencontre et visite de l'école avec Mme Rivollier, sénatrice le 7 avril 2017.

Le projet de rénovation de notre école communale va entrer dans la phase de préparation du dépôt de permis de construire. Les réponses de subvention commençant à arriver, cela nous permet en effet d'amorcer les démarches administratives.

Par ailleurs, l'inspection de circonscription de Montbrison et l'inspection académique ont émis un avis favorable pour les lignes directrices de ce projet.

Chaque esquisse a enrichi la réflexion en apportant des réponses aux problématiques complexes posées par le bâtiment existant, tout en permettant de pousser encore plus loin l'anticipation des difficultés à venir.

Nous en sommes actuellement à la septième esquisse de la part de notre architecte et celle-ci semble donner satisfaction aux personnes consultées pour le moment : enseignants, personnel communal et élus, elle sera prochainement présentée aux parents d'élèves.

Cette démarche de réflexion en amont et de concertation prend du temps mais elle devrait nous permettre de réaliser un projet qui réponde au mieux, aux besoins actuels et à venir de notre école Jean Côte.

Il faut savoir prendre le temps de la réflexion collective pour réaliser un projet de cette ampleur.

Groupe Vocal

RETROSPECTIVE

Samedi 8 avril

C'est désormais une habitude, les choristes du Groupe Vocal se retrouvent une fois par an pour passer une journée conviviale. On apporte ses plats ce qui permet de goûter à des mets des plus variés révélant les talents culinaires de chacun. Cette année, le beau temps a permis à certains, des activités de plein air (pétanque, balades), d'autres préférant « tailler la bavette » à l'intérieur.

L'après-midi s'est terminée bien sûr par quelques chants.

La profusion de victuailles a même permis de recommencer le soir, il fallait bien « finir les restes ».

Une journée sympathique qui évidemment sera reconduite l'année prochaine.



Vendredi 28 avril C'était cette année la 15^{ème} rencontre musicale à l'église Saint Cyr. Deux autres chorales étaient invitées. « Les Couleurs du temps » de Saint Martin en Haut (dirigée par Pierre Courbière) « Les Merles Moqueurs » de Saint Bonnet le Courreau (dirigée par Joanny Marchand).



Beaucoup de spectateurs ont pu apprécier les prestations des chorales. La soirée s'est terminée par un chant commun dynamique et ensoleillé.

Après le concert, chanteurs et accompagnateurs se retrouvaient à la salle des fêtes pour un moment convivial autour de tables bien garnies par les choristes en salé et sucré. Le verre de l'amitié était offert par le Groupe Vocal.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce concert et aux 2 chorales qui se déplacent bénévolement.



REPRISE VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Les répétitions ont lieu à l'école le vendredi à 20 heures 30. Ne pas oublier d'apporter son siège.

8 septembre / 15 septembre / 22 septembre / 29 septembre / 6 octobre / 13 octobre / 20 octobre

La suite du calendrier dans le prochain « écreuil »

Nous repartons sur un nouveau répertoire. Si vous avez envie de chanter, c'est le bon moment pour nous rejoindre. Vous êtes indécis, venez assister à une répétition. Si vous voulez rejoindre le groupe, il vous en coûtera 10 € pour l'année.

Renseignements : Jean VERNAY 04 77 97 59 62 — jean.vernay@wanadoo.fr



PROJET

Samedi 23 septembre :

Le Groupe Vocal animera une après-midi au Colombier à Sail sous Couzan.

BONNES VACANCES A TOUS



LA MÉDIATHÈQUE INNOVE

Conter sous une nouvelle forme: le 5 mai a lieu une « heure de conte numérique »

Ouverte aux enfants de 3 à 6 ans puis de 6 à 10 ans dans une deuxième séance

C'est un conte où l'intrigue se mêle au jeu : les enfants sont très actifs dans le déroulement de l'histoire.



Horaires

Mercredi 14h30 à 17h00

Vendredi 15h45 à 17h15

Samedi 10h00 à 11h30

Responsable : Marie Noëlle MOULIN
Tél 04 77 97 51 59

EXPOSITION

Nous avons souhaité participer au rassemblement des « Marcilly de France » : Venez découvrir quelques images, l'histoire ou la situation géographique des autres Marcilly grâce à une exposition dans les locaux de la médiathèque.

Vous pourrez la voir à partir du **6 mai** aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque.

LA MEDIATHEQUE CET ETE

Elle reste ouverte tout l'été mais du 1^{er} juillet au 31 août seule la permanence **du mercredi** de 14h30 à 17h est maintenue.

L'accueil retrouvera ses horaires habituels au 1^{er} septembre.

N'oubliez pas que nous avons aussi à disposition CD et DVD à vous prêter

TENNIS



Location du terrain de tennis
S'adresser au Bar du Pavé,
Tarif : 6 € de l'heure.

AMICALE DES BOULES « LES ECUREUILS »

Horaires:

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

De 15h15 à 19h

Sport, boules et jeux de cartes

Lieu : 450 rue du Pavé

tel: 04 77 97 47 71



Principaux événements:

Concours de boules:

Pâques, Pentecôte, fin Mai, mi-août.

AFR : GALA DE DANSE



Le gala de danse édition 2017 aura lieu le **samedi 20 mai à 20 heures** à la salle des fêtes de Boën. L'entrée sera de 4 euros pour les adultes et 1 euro pour les enfants.

Nous vous attendons nombreux !

MARCHE DES VENDANGES

Appel à l'aide et aux bénévoles

Nous avons besoin de votre aide..., quelques heures, quelques minutes parfois pourraient suffire pour tout changer !

Venez nous aider pour "la marche des vendanges" le week-end du **8/9/10 septembre**.

Un poste dans l'activité que vous souhaitez : le vendredi matin (8h/11h) à la réalisation des pâtés aux pommes ou le dimanche : à la buvette, en salle, sur les relais, nous prendrons tout ce que vous voudrez bien nous donner!

Cela permettra à l'association de vivre et à vous, de profiter des tarifs les plus bas pour les activités!... venez participer à cette joyeuse épopée !



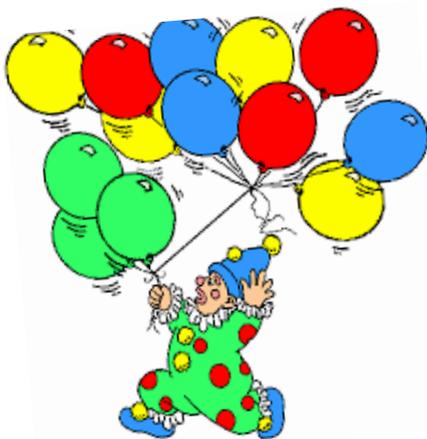
Première réunion d'organisation:
mardi 16 mai à 20h30, salle Galathée .

Contacter : Jeanne Faure 06 17 51 39 47
Sandrine SEFERIAN 06 43 04 27 19

ACCUEIL DE LOISIRS

L'été arrive à grands pas et avec lui le centre se prépare à ouvrir ses portes

Du 10 Juillet au 28 Juillet 2017, les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis pour de nouvelles aventures, à la salle polyvalente de Marcoux .



Comme chaque année, 2 camps seront proposés. (dont un qui se déroulera du 31 Juillet au 3 Août 2017)

Baptiste Delhomme, le directeur ainsi que son équipe d'animateurs est en cours de réflexion pour la préparation des thèmes, qui comme chaque année feront le bonheur des enfants.

Le programme complet sera distribué début juin dans les écoles et disponible dans les différentes mairies.

Inscriptions

Vendredi 16 Juin à 19 heures à la salle des fêtes de Marcilly

Renseignements : Sophie MOULIN : 04 77 24 03 91

COMITE DES FETES: FETE PATRONALE LES 21/22/23 JUILLET

Cette année, nous aurons 2 nouveautés :

La première : le tir du feu d'artifice aura lieu le samedi soir (vers 22H00) au lieu du dimanche soir.

La deuxième : **nous allons fêter les 10 ans du défilé de chars.**

Pour marquer cet évènement, la Banda D'oré de Sury Le Comtal animera le défilé.

Cette année le thème des chars sera libre

Pour marquer cette décennie, nous souhaiterions une nouvelle mobilisation des différents hameaux, pour réaliser un char, comme vous avez pu le faire les années précédentes.

Si de nouvelles personnes souhaitent participer au défilé, veuillez contacter :

Jean-Luc MALLET au 06 74 32 90 26 ou par email : jean-luc.mallet@wanadoo.fr



LE PROGRAMME



Vendredi 21 juillet : Distribution des brioches par les classards

A partir de 18H00 : concours de pétanque (au stade)

Samedi 22 juillet : Sur la journée distribution des brioches par les classards

Le soir vers 22H00 : **Feu d'artifice** (offert par la mairie)

Suivie du bal des jeunes (gratuit) avec **HELIOS**

Dimanche 23 juillet :

Le matin: A partir de 11H00 : Présentation des différentes équipes pour le défilé de l'après midi.

A partir de 11H30 : Verre de l'amitié offert par la mairie

L'après midi : A partir de 15H30 : Défilé de chars réalisés par différents hameaux accompagné de la Banda « DORE » de Sury le Comtal



A partir de 17H00 : Bal musette avec l'**Orchestre de « Maurice MOINE »**

Vers 20H00 : Repas Paëlla ou Fourmiflette

Vers 21 H00 : Suivi du bal des familles (gratuit) avec

L'**Orchestre de « Maurice MOINE »**

RASSEMBLEMENT DES MARCILLY DE FRANCE À MARCILLY DU CHÂTEL LES 3 ET 4 JUIN 2017

Liens vers des sites relatant des rassemblements

<http://www.leisl.com/edition-de-chalon/2015/06/10/quand-les-marcilly-se-rencontrent>

<http://www.marcilly-les-buxy.fr/ca-s-est-passe-a-marcilly-les-buxy>



UN RETOUR AUX SOURCES

Depuis de nombreuses années, tous les deux ans, est organisé le rassemblement des 24 Marcilly de France.

<ul style="list-style-type: none"> • Marcilly-la-Campagne (27 - Eure) • Marcilly-sur-Eure (27 - Eure) • Marcilly (50 - Manche) • Chaumoux-Marcilly (18 - Cher) • Marcilly-sur-Maulne (37 - Indre-et-Loire) • Marcilly-sur-Vienne (37 - Indre-et-Loire) • Marcilly-en-Beauce (41 - Loir-et-Cher) • Marcilly-en-Gault (41 - Loir-et-Cher) 	<ul style="list-style-type: none"> • Marcilly-en-Villette (45 - Loiret) • Marsilly (17 - Charente-Maritime) • Marcilly (77 - Seine-et-Marne) • Marsilly (57 - Moselle) • Marcilly-le-Hayer (10 - Aube) • Fay-lès-Marcilly (10 - Aube) • Avant-lès-Marcilly (10 - Aube) 	<ul style="list-style-type: none"> • Marcilly-sur-Seine (51 - Marne) • Marcilly-en-Bassigny (52 - Haute-Marne) • Marcilly-sur-Tille (21 - Côte-d'Or) • Marcilly-Ogny (21 - Côte-d'Or) • Marcilly-et-Dracy (21 - Côte-d'Or) • Marcilly-la-Gueurce (71 - Saône-et-Loire) • Marcilly-lès-Buxy (71 - Saône-et-Loire) • Marcilly-d'Azergues (69 - Rhône).
---	---	--

Et bien entendu notre commune forézienne de Marcilly le Châtel.

Les Marc/silly sont des petites communes de 90 à un peu plus de 2 000 habitants. L'organisation de ces rassemblements est d'autant plus méritoire. Toujours chaleureux, occasions de belles rencontres et d'échanges, ces rassemblements sont un prétexte à la fête, à la curiosité et à la découverte de l'autre.

En 1986, Marcilly-sur-Seine fut la première à accueillir la rencontre des Marcilly's de France, à l'initiative de M. Claude GENTIL : une riche idée si l'on en juge par le succès toujours croissant de ces ren-

contres organisées des Pays de Loire à la Provence, du Pays Champenois aux Monts du Forez. En 2002, Marcilly le Châtel, joli village de 999 habitants à l'époque, a eu la charge et l'immense plaisir d'accueillir les délégations des Marcilly de France.

Nous avons donc décidé, 15 ans plus tard de renouveler l'opération. Il s'agira là du 31^{ème} anniversaire des rassemblements des Marcilly de France.



LE CALENDRIER DES RENCONTRES :

1986 - Marcilly sur Seine

1991 - Marcilly en Beauce

1993 - Marcilly sur Tille

1997 - Marcilly les Buxy

1999 - Marcilly sur Vienne

2000 - Marcilly en Gault

2001 - Marcilly et Dracy

2002 - chez nous à Marcilly le Châtel

2004 - Marsilly

2006 - Marcilly sur Seine pour le 20^{ème} anniversaire

2008 - Marcilly en Beauce

2010 - Marcilly en Villette

2011 - Marcilly d'Azergues

2013 - Marcilly sur Tille

2015 - Marcilly les Buxy



PROGRAMME DES 3 ET 4 JUIN 2017

Samedi 3 juin 2017 :

Après l'arrivée des délégations,

dès 16h marché des produits locaux dans la salle des fêtes, chaque commune venant faire déguster ses spécialités locales

19h intronisations de nos invités dans la compairie du gai barrelet

20h apéritif place de la mairie

21h : repas animé, sous chapiteau : chansons avec Eric Serano, théâtre ... avec quelques surprises à la clé

Dimanche 4 juin 2017 :

Le matin, nous organisons des visites pour nos invités, qui pourront découvrir le patrimoine de la commune, la Volerie du Forez ou le moulin des Massons

12h30 apéritif place de la mairie

13h repas animé par les Fardelets, sous chapiteau

L'après-midi, nous proposons à nos invités de visiter le Château de Goutelas à Marcoux

Dès 19h nous ouvrons le temps des concerts (sous chapiteau) avec

une ouverture en musette avec Diégo Gatte

Puis à 21h un temps pop rock avec « système D »

Pour finir à 23h avec « Humeurs cérébrales », rock celtique

Samedi 16h

Marché des spécialités

locales de chaque

commune

Salle des fêtes



En tant qu'habitant de la commune, vous êtes les bienvenus à l'un ou l'autre de ces moments.

Vous trouverez un bulletin d'inscription à nous retourner au plus tôt si vous êtes intéressés.

Vous pouvez aussi vous inscrire si vous voulez nous donner un coup de main pour l'organisation du week-end.

MERCI de nous rendre réponse avant le 15 mai prochain.

LES MENUS DU WEEK-END



Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici les menus des repas de ce week-end des 3 et 4 juin, qui vous l'aurez deviné, seront confectionnés par un artisan traiteur et un artisan chocolatier de Marcilly le Châtel. Nous nous approvisionnons en local avec nos fournisseurs foréziens favoris. Nous vous promettons un week-end gourmand et animé !

Repas du samedi soir

Menu à 31 euros

Petite mise en bouche apéritive : Verrine tartare de truite du Lignon et petits légumes

Entrée : Pressé de sac bardin, fine gelée de lentilles vertes du puy et billes de foie gras, petite salade de jeunes pousses à l'huile de noix du moulin des massons

Interlude givré Marcillois : Sorbet citron et « ribambulles »

Plat : Fondant de bœuf gentiment confit aux échalotes, jus aux vieilles côtes du Forez

Fromage : Planche de fromage du vigneron, verrine de fromage blanc, fourme de Montbrison, brique de chèvre de pays, et vaches de pierre sur haute

Dessert : Assiette gourmande Forézienne

Avec repas enfant (jusqu'à 12 ans)

Menu à 15 euros

Charcuterie de pays, volaille/gratin, dessert

Repas du dimanche midi

16 euros

Confectionné sur place dans une poêle géante

Tartifourme (possibilité sans fromage)/saucisse portion + Dessert

L'entrée aux 3 concerts du dimanche soir est à 10€ ; un repas sur place vous sera proposé pour 5€ pour ceux qui le souhaitent.

ON COMPTE SUR VOUS

NB : Vous retrouverez la fiche du bénévole et le dépliant du week-end sur le site internet de la commune

Pour nous contacter

M. Alain MEUNIER au 04 77 97 59 20 / M. Jean-Marie MENUT 06 87 68 59 26 les co-présidents

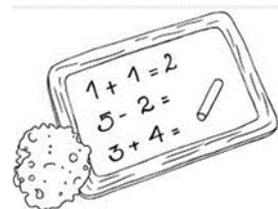
par messagerie : lesmarcillydefranceduchatel@laposte.net

par courrier : 211 rue du Pavé - 42130 MARCILLY LE CHATEL (boîte aux lettres à côté de celle de La Poste)

Nous vous rappelons que nous proposons des verres à vin gravés au nom de la commune : en dépôt-vente à la chocolaterie Choc et Vous : 15 € les 6



Sou des écoles



LES « MANIFESTATIONS DU SOU »

Afin de poursuivre cette année scolaire et mener à bien, entre autre, le financement du projet cirque de l'école, le Sou des Ecoles continue ses manifestations. Retour sur quelques uns de ces moments : **Le Loto** : il a eu lieu le dimanche 12 mars 2017. Au cours de l'après midi, 5 parties ont été jouées. Participants concentrés sur les numéros...à l'affût des lignes complètes et des cartons pleins...afin de décrocher les superbes paniers garnis....un après-midi qui s'est déroulé dans la bonne humeur....avec plein de cadeaux !

Un grand MERCI à tous les sponsors et commerçants de Marcilly et des alentours qui ont permis la réalisation de superbes paniers garnis, pour récompenser les vainqueurs !

1^{er} lot: 500 Euros de chèques cadeaux ACTICHEQUES, valables chez tous les commerçants Actif'Astrée, de la région de Boën, gagnés par M. et Mme HOCH .

2^{ème} lot: Un Overboard, gagné par la famille ROCHIGNEUX

3^{ème} lot : 2 entrées au Cabaret St Martin, gagnées par M. GEORJON

4^{ème} lot : 2 repas à la brasserie du Casino de Noirétable, gagnés par Victor VALETTE

5^{ème} lot : 1 panier garni, gagné par Cathy GOUTTESOULARD



La « Soirée Carnaval »

Elle s'est déroulée le vendredi des vacances de février. Ce fut une réussite, un moment convivial, où chaque enfant a pu porter son plus beau déguisement.

Merci à toutes les personnes qui sont venues déguisées.

A RETENIR

- Fête de l'école vendredi 30 juin, dans la cour de l'école



- Samedi 06 mai : spectacle, avec le cirque Piccolino (troupe qui travaille avec l'école cette année, pour le projet cirque). Tarif des billets : 6 euros, en pré-vente, par le biais du Sou des Ecoles, à la boulangerie.



DU CHANGEMENT À LA CANTINE... !

Le sou des Ecoles tient à souhaiter une bonne et heureuse retraite à Marie Hélène FRERY, qui a su veiller sur nos enfants à la cantine pendant de nombreuses années...

MERCI à elle, et bonne continuation !!!!



Marie-Hélène



Mado

Elle est d'ores et déjà remplacée par Mado BOUCHAND, à qui on souhaite la bienvenue. Mado a commencé son service à la cantine, pour venir en renfort de Cécile CHAZAL, notre cantinière.

Merci pour le travail que toutes deux effectuent au quotidien.



Cécile

INFORMATION DECHETS

COLLECTE DES DÉCHETS



Les jours et fréquences de collecte restent inchangés. Pour toute question sur la collecte de vos déchets, contactez le **N° Vert 10 800 881 024** ou par mail orduresmenageres@loireforez.fr

J'habite à...	Ordures ménagères toutes les semaines	Collecte sélective une semaine sur deux (en semaine impaire)
Ailleux	Mercredi après-midi	
Bussy-Albieux	Lundi matin	
Cezay	Mercredi après-midi	
Débats-Rivière d'Orpra	Mercredi après-midi	
Leigneux	Mercredi après-midi	
L'Hôpital-sous-Rochefort	Mercredi après-midi	
Marçilly-le-Châtel	Mardi matin	
Montverdu	Mardi matin	
Sail-sous-Couzan	Judi après-midi	
Saint-Laurent-Rochefort	Mercredi après-midi	
Saint-Sixte	Lundi matin	
Sainte-Foy Saint-Sulpice	Vendredi après-midi	

- Collecte ordures ménagères
- Collecte ordures ménagères + collecte sélective
- Jour férié sans collecte
- Jour férié avec collecte
- Rattrapage des jours fériés

CALENDRIER 2017

ZONE B

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31		
30	31																			
AVRIL							MAI							JUIN						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30		
							29	30	31											
JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
31																				
OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31
30	31																			



Horaires déchèteries	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche et jours fériés
Arthun - Lieu-dit La Presle (horaires d'été*) Tél. : 06 07 23 82 13	9h-12h et 14h-18h30	14h-18h30	9h-12h et 14h-18h30	14h-18h30	9h-18h	9h-18h	fermé
Arthun - Lieu-dit La Presle (horaires d'hiver*) Tél. : 06 07 23 82 13	13h30-17h30	fermé	13h30-17h30	fermé	9h-12h et 13h30-17h30	9h-12h et 13h30-17h30	fermé

* Changement des horaires (hiver/été) le 1^{er} lundi suivant le changement d'heure légale.

NOUVEAU : À partir de 2017, vous pouvez accéder aux déchèteries d'Estivareilles (04 77 50 74 83), Savigneux (04 77 58 78 69), Sury-le-Comtal (04 77 30 68 38) et Saint-Just Saint-Rambert (04 77 36 91 48).



Une nouvelle communauté d'agglomération forézienne a vu le jour au 1^{er} janvier 2017. Elle rassemble 88 communes issues de Loire Forez, des Montagnes du Haut-Forez, du Pays d'Astrée et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château. 2017 sera une année de transition pour harmoniser la collecte des déchets sur le territoire afin de vous apporter le meilleur service. Le fonctionnement des collectes reste donc inchangé pour l'instant. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

L'école Jean Côte

Les apprentissages ayant besoin quelquefois de supports extérieurs, de matériels ou de lieux spécifiques et de spécialistes,... Les élèves de l'école de Marcilly-le-Châtel sortent parfois de la classe...

Les classes de CP CE1 ont terminé leur cycle piscine et ont pris la pose pour une photo souvenir avec les maîtres nageurs (de gauche à droite : Ludovic, Aurélien, David et Mouloud). Cette dernière séance était aussi la dernière avec l'équipe de la piscine Forez Aquatic de Feurs puisque l'année prochaine c'est à Montbrison qu'ils se rendront. C'est l'occasion de remercier la superbe équipe de Feurs pour toutes ces années de travail en leur compagnie.



Avant de planter, il faut préparer la terre : Les MS-GS enlèvent les cailloux !!

- Amélie du Cildéa nous a apporté de nombreuses graines.
- Les graines ont différentes **formes, tailles et couleurs** ;
- pour pousser elles ont besoin de **terre, d'eau et de soleil**.



- Dernières explications avant la plantation : graines de ciboulette, radis, plants de fraisiers et framboisiers
- (apportés par les parents. Merci à eux !), plants de betterave... et divers fleurs.

Vive le printemps !



Projet jardinage en PS-MS : On aère la terre, on désherbe, on sème des fleurs, des radis, des haricots, des courges, on plante des fraisiers, des framboisiers, des salades, des choux, des betteraves dans nos carrés potagers avec l'aide et les conseils de M. PROST, le papa de Valentin. On arrose en attendant la récolte !!



Chasse aux œufs pour la classe des PS-MS avec à la clé les bons chocolats de Guillaume MOULIN !



Les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont profité des installations sportives de Boën durant 6 séances d'EPS. Ils ont pu faire une initiation à la lutte et au ping-pong.

LES 3 P'TITES NOTES DE MUSIQUE

Association de loi 1901 à but non lucratif, dotée d'une véritable organisation avec un Conseil d'Administration qui fixe les orientations, contrôle et participe à l'animation. Les trois p'tites notes de musique... vous propose de nombreuses activités pour vivre et apprendre la musique autrement.

Le bilan après trois ans d'activités est très positif : 65 adhérents et de nombreux projets participatifs et liens créés avec des associations et partenaires locaux. Cours de piano, guitare, chant, éveil musical, harmonica, chorale adultes et enfants.

L'association se mobilise sur les temps périscolaires dans plusieurs communes (Marcoux et Pralong) et dans plusieurs projets pédagogiques en liens avec des écoles primaires et des collèges.

Les séances de Chorale adultes et harmonica se déroulent tous les mardis après-midi à Marcilly.

Nos objectifs:

- Faire découvrir la musique à un maximum de futurs musiciens, par un enseignement de qualité et accessible à tous.
- Permettre à chacun d'avoir le moyen de s'exprimer dans un ensemble répondant à ses affinités.
- Accueillir les enfants, les plus jeunes et les adultes dans des cours adaptés.
- Participer aux événements des différentes communes du Pays d'Astrée.
- S'investir dans le développement culturel et artistique local

La volonté des professeurs (diplômés et engagés dans la vie artistique) est d'allier l'apprentissage de la théorie musicale (Solfège) à la pratique. Nous portons une attention toute particulière à ce que chaque cours soit pensé en fon-

ction de l'envie et du niveau de chacun.

Nos désirs:

- Rendre accessible la culture musicale au plus large public possible.
- Partager et communiquer notre passion pour la culture et la pratique musicale.

Rentrée 2017-2018 :

Ouverture de cours de piano pour les plus jeunes (4 à 6 ans) avec la méthode « Le tout petit conservatoire ».

Mise en place d'atelier de Yoga (respiration) pour enfants.

INSCRIPTIONS

Samedi 24 juin et samedi 2 septembre 10h-12h : inscriptions

ou réinscriptions pour 2017-2018 à Marcilly 47 impasse du Merdary.

Septembre 2017 au **forum des associations à Boën.**

SITE INTERNET :

Un site internet a été mis en place www.coursformationmusique.com

L'association change de logo grâce à Florence de L'Atelier Padgom.



Contact : 06.46.68.92.72
troispititesnotesdemusique@gmail.com

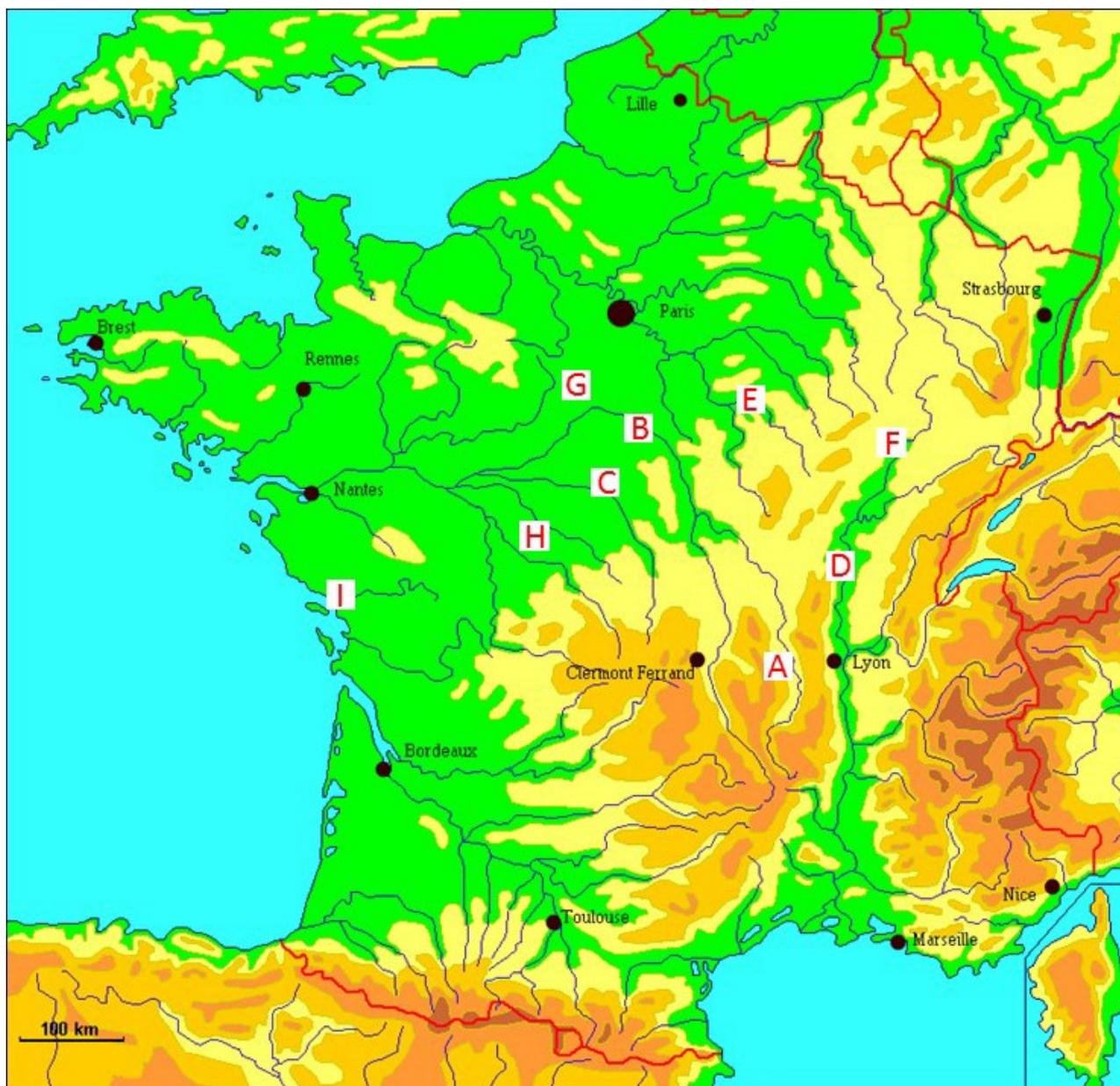
LES JEUX DE L'ECUREUIL PAR ROBERT DURIS

AVEC LES MARCILLY DE FRANCE présents les 3 et 4 juin :

MARCILLY-LE-CHATEL, MARCILLY-SUR-VIENNE, MARCILLY-SUR-SEINE, MARCILLY-EN-BEAUCE,
 MARCILLY-LES-BUXY, MARCILLY-EN-GAULT, MARCILLY-EN-VILLETTE, MARCILLY-SUR-TILLE, MARSILLY

Le jeu : Reformez avec les mots ci-dessous les noms des Marcilly ci-dessus. Les lettres (A, B, C,...) vous donnerons la situation géographique de chacun d'eux sur la carte de France.

Sur la carte		MARCILLY- ...	N° dép .	Sur la carte		MARCILLY- ...	N° dép.
A	ELLE + CHAT	LE CHATEL	42	F	LITRES + LU		21
B	NETTE + VILLE		45	G	BECANE + EU		41
C	GATE + NUL		41	H	RUSE + VENIN		37
D	BEYS + LUX		71	I	LILY + MARS		17
E	US + SEREIN		51				



Retrouvez nous sur le web !
www.marcillylechatel.fr



Le club des jeunes dans leur local rénové. Bâtiment Amasis de Marcilly le Châtel

MAIRIE DE MARCILLY LE CHÂTEL

Ouverture au public

Lundi de 14h à 18h30

Mardi de 15h à 19h

Vendredi de 14h à 19h

Téléphone : 0477974080



marcillym@wanadoo.fr

DATES À RETENIR

Vendredi 5 mai **Contes numériques Médiathèque**

Samedi 6 Mai **Représentation du cirque Piccolino parking de l'école 18h**

Dimanche 7 mai **Election présidentielle 8h à 19h**

Lundi 8 mai **Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 11h**

Dimanche 15 Mai, devant la boulangerie **Opération « Galette des Rois »**

Samedi 20 Mai **Gala de danse 20h à Boën**

Mercredi 24 Mai **Conseil Municipal 20h**

Samedi 3 et dimanche 4 juin **Rencontre des Marcilly de France**

Dimanche 11 **Elections législatives 8h à 19h**

Vendredi 16 juin **AFR Inscriptions centre de loisirs 19h**

Dimanche 18 juin **Elections législatives 8h à 19h**

Vendredi 23 juin **Fête de la musique devant l'église 20h30**

Vendredi 30 juin **Conseil municipal 20h**

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juillet **Fête patronale**

Vendredi 21 juillet **Concours de pétanque 18h**

Samedi 22 juillet **Feu d'artifice 22h , Bal des jeunes**

Dimanche 23 juillet **Vin d'honneur 11h30, défilé des chars 15h30, Bal musette 17h, repas 20h**

Vendredi 1 septembre **Conseil municipal 20h**

Dimanche 10 septembre **Marche des vendanges**

Samedi 14 octobre **Banquet des classes en 7**



Du 2 mai au 12 mai

Présence d'un cirque sur le parking de l'école dans le cadre du projet d'école

Attention circulation modifiée autour du vieux Bourg



L'écureuil, Journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel

Directeur de publication : Thierry Gouby - Imprimé par nos soins

Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel - Tirage : 670 exemplaires

Prochaine parution de l'écureuil : Septembre 2017



Vous souhaitez communiquer avec l'écureuil...



ecureuil_marcillylechatel@orange.fr